Ville Sainte-Anne présente le

J'♥ Juillet @ Sainte-Anne

TOURNOI DE LA PLAGE

EDITION 2019

DU 07 AU 29 JUILLET

VEN/SAM/DIM

INSCRIPTIONS OUVERTES JUSQU'AU 27 JUIN 2019

PARTICIPATION

60 €/EQUIPE

2 EQUIPES PARTICIPANTES MAXIMUM

PLAGE DU BOURG DE SAINTE-ANNE

Infoline:

0690 534 426

0590 851 555

www.ville-sainteanne.fr

ORGANISATION GENERALE

DATE

Du Dimanche 07 juillet 2019 au Dimanche 28 juillet 2019.

LIEU

Plage du bourg de Sainte-Anne

TARIF

La participation au tournoi est de **60 euros par équipe à régler au Service Domaine Public (Monsieur BAJOT) – Centre Administratif de valette – 97180 SAINTE- ANNE**.

HORAIRES

- Les matchs auront lieu les vendredis, samedis et dimanches à partir du 07 juillet 2019 et exceptionnellement le mercredi 24 juillet 2019.
- Les matchs devront débuter à 16h précises pour se terminer à 20h au plus tard.
- La remise des trophées aura lieu le dimanche 28 Juillet 2019 juste après la finale.

RESPONSABILITÉS

- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en ce qui concerne les vols ou pertes survenant du fait ou pendant le tournoi.
- La participation d'une équipe à ce tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL

LES ÉQUIPES

- Le nombre maximum d'équipes participantes est fixé à 12.
- Les équipes seront composées de 12 joueurs maximum et de 8 joueurs minimum
- Sur le terrain : 6 joueurs de champ + 1 gardien.
- Les remplacements sont illimités.
- Chaque équipe doit être accompagnée d'un dirigeant. Il sera tenu pour responsable des incidents qui pourraient se produire du fait de l'attitude de ses joueurs, avant, pendant et après le match.

PARTICIPANTS

- Il est demandé à chaque équipe de remplir une feuille d'engagement, en respectant les noms, prénoms des joueurs qui composent l'équipe ainsi qu'une photocopie de la carte d'identité de chaque joueur.
- Aucune modification ne pourra être portée sur la liste des joueurs inscrits après les matchs de poule.
- Les joueurs ne peuvent jouer que dans l'équipe pour laquelle ils se sont inscrits sur la feuille d'engagement.

Pièces à fournir :

- ***Autorisation parentale pour les mineurs***
- ***Copie de la pièce d'identité – Certificat médical en cours de validité ou la copie de la licence en cours de validité***
- ***1 attestation d'assurance pour les joueurs non licenciés (obligatoire)***

EQUIPEMENTS

- Chaque équipe doit se munir d'un jeu de maillot numéroté de couleur différente.
- Le gardien de but revêt un maillot et short de couleur différente de celui des autres joueurs.

ORGANISATION

Les équipes sont réparties comme suit :

- 4 poules de 3 pour 12 équipes inscrites
- Par tirage au sort, soit A – B – C – D.
- Dans chaque groupe, les équipes se rencontrent entre elles selon la formule championnat

CLASSEMENT

- Le décompte des points sera le suivant :

Match gagné	Match nul	Match perdu	Match perdu par forfait
3 points	**1 point**	**0 point**	**0 point**

Le classement sera établi par la commission d'organisation selon les critères suivants :

1. Au goal-average général (meilleure différence de buts)
2. Au goal-average particulier (résultat du match ayant opposé les équipes à égalité)
3. A la meilleure attaque
4. A la meilleure défense
5. A l'équipe la plus fair-play
6. Aux tirs au but (3 tirs)

- Les 2 premiers de chaque poule sont qualifiés pour les quarts de finales.
- Il n'y a pas de prolongation pour les matchs de classement.

RÈGLEMENT

- Le règlement fédéral (foot à 11) sera appliqué
- La feuille de match doit être signée 15 min maximum avant le coup d'envoi.
- Une équipe peut commencer un match avec 4 joueurs minimum.
- Si une équipe se présente à plus de 15 mn du coup d'envoi, elle sera pénalisée de -3 buts et le match sera amputé du retard (c-à-d pour une mi-temps de 25mn et un retard de 15mn, il restera 10mn à jouer en 1ère mi-temps).
- Passer la durée d'une mi-temps, elle perd le match par forfait 3-0 à 0 point.
- Si les 2 équipes sont concernées, pas de pénalités après les 15 min mais le match sera amputé du temps et passé la durée d'une mi-temps, les 2 équipes perdent à zéro point et -3 buts (voir incidence dans le goal-average).
- **En cas de réserve formulée et avérée, l'équipe perd à 0 point.**
- Un joueur exclu d'une rencontre est automatiquement suspendu pour la rencontre suivante.
- **Le Comité organisateur se réserve le droit d'exclure un joueur ou une équipe qui ne respecterait pas le règlement.**

ARBITRAGE

- Les arbitres des rencontres appliquent les règles internationales du football à 11.

HORAIRES

- Les équipes doivent respecter les horaires afin d'assurer le bon déroulement du tournoi.

TEMPS DE JEU

- Les matchs dureront 2 x 25 min avec une pause de 10 min.
- Les prolongations pour les matchs des phases finales se feront sur 2 périodes de 8 min.
- En cas d'égalité en phase finale et à l'issu des prolongations, les équipes procèderont aux tirs aux buts (3 tireurs par équipe).

RÉCLAMATIONS

- Toute réclamation peut être portée avant le début et à la mi-temps de la rencontre par le dirigeant responsable de l'équipe.
- Le Comité organisateur est seul compétent pour traiter tous litiges.
- Les décisions du comité organisateur sont sans appel.

SÉCURITÉ

- Une zone technique sera définie et devra être automatiquement respectée.
- L'enceinte (aire de jeu + abord de touche) du ***Tournoi plaj'*** est interdite au public et joueurs sauf zone réservée à cet effet.

RÉCOMPENSES

- Une coupe est remise à chacune des 3 premières équipes.
- Une médaille est remise au responsable et à chaque joueur de l'équipe gagnante ainsi qu'aux arbitres.
- Une récompense sera remise :
  - ✓ *A l'équipe la plus fair-play.*
  - ✓ *Au meilleur buteur.*
  - ✓ *Au meilleur joueur*
  - ✓ *Au meilleur jeune*
  - ✓ *Au plus ancien*
  - ✓ *Pour le plus beau but*
  - ✓ *Au meilleur gardien*
  - ✓ *Aux arbitres*

Signature
(précédée de la mention lu et approuvé)

FEUILLE D'ENGAGEMENT

Du 07 juillet 2019 au 28 juillet 2019

NOM DE L'EQUIPE : ……

NOM DU RESPONSABLE : ……

NUMERO DE TEL : ……

MAIL : ……

JOUEURS :

N°	NOMS	PRENOMS	SIGNATURES
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
Dirigeant			

Aucune modification ne pourra être portée sur la liste des joueurs inscrits après les matchs de poule.
Les joueurs ne peuvent jouer que dans l'équipe pour laquelle ils se sont inscrits sur la feuille d'engagement.
Chaque équipe doit être accompagnée par un dirigeant. 1 mineur (16 ans révolu)
Chaque équipe doit se munir d'1 jeu de maillot numéroté.
***COULEUR** ……*

Pièces à fournir : 1 autorisation parentale pour mineur - Photocopie pièce d'identité - Certificat médical en cours de validité ou copie de sa licence en cours - 1 attestation d'assurance pour joueurs non licenciés (obligatoire)
Sécurité : L'enceinte du tournoi (aire de jeu + abords) est interdite au public et joueurs sauf zone réservée à cet effet.

A RETOURNER AVANT LE 27 Juin 2019
A la Direction des Affaires Sportives à valette - SAINTE-ANNE
Ou par Mail : dacs@ville-sainteanne.fr
Contact : 0590 85 15 55

Lu et approuvé (signature)

Pôle Animation
Direction des Affaires Sportives
Tèl : 0590 85 15 55
Mail : dacs@ville-sainteanne.fr

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné ❒Mme ❒ Mr* …… ❒Mère ❒Père *

autorise ❒mon fils ❒ma fille* ……

à participer et à pratiquer le football au « tournoi plaj' 2019 ».

Fait à …….. , le ……

Signature

**Cochez la case utile*

TOURNOI DE LA PLAGE

PLANNING 2019

12 EQUIPES/20 MATCHS

POULE A	POULE B	POULE C	POULE D
A	D	G	J
B	E	H	K
C	F	I	L

PHASE DE POULE

N° de rencontre	Dimanche 07 Juillet 2019		
01	A	B	16H00 – 17H00
02	D	E	17H00 – 18H00

N° de rencontre	Vendredi 12 Juillet 2019		
03	G	H	16H00 – 17H00
04	J	K	17H00 – 18H00

N° de rencontre	Samedi 13 Juillet 2019		
05	A	C	16H00 – 17H00
06	D	F	17H00 – 18H00

N° de rencontre	Dimanche 14 Juillet 2019		
07	G	I	16H00 – 17H00
08	J	L	17H00 – 18H00

N° de rencontre	Vendredi 19 Juillet 2019		
09	B	C	16H00 – 17H00
10	E	F	17H00 – 18H00

N° de rencontre	Samedi 20 Juillet 2019		
11	H	I	16H00 – 17H00
12	K	L	17H00 – 18H00

PHASE FINALE

¼ DE FINALE 1

N° de rencontre	Dimanche 21 Juillet 2019		
13	1er poule A	2ème poule C	16H00 – 17H00
14	2ème poule A	1er poule C	17H00 – 18H00

¼ DE FINALE 2

N° de rencontre	Mercredi 24 Juillet 2019		
15	1er poule B	2ème poule D	16H00 – 17H00
16	2ème poule B	1er poule D	17H00 – 18H00

½ FINALE

N° de rencontre	Samedi 27 Juillet 2019		
17	Vainqueur r13	Vainqueur r15	16H00 – 17H00
18	Vainqueur r14	Vainqueur r16	17H00 – 18H00

MATCH DE CLASSEMENT

N° de rencontre	Dimanche 28 Juillet 2019		
19	Perdant r17	Perdant r18	16H00 – 17H00

MATCH DE GALA

N° de rencontre	Dimanche 28 Juillet 2019	
Match de gala	Match féminin	17H00 – 18H00

FINALE

N° de rencontre	Dimanche 28 Juillet 2019		
20	Vainqueur r17	Vainqueur r18	18H00 – 19H00

REGLEMENT INTERIEUR

Le tournoi est organisé par
La ville de Sainte-Anne
Pôle Animation
Direction des Affaires Sportives

Ce règlement définit les conditions de déroulement du ***Tournoi Plaj'*** qui aura lieu à la plage du bourg du 07 au 28 juillet 2019.

Article 1 : Conditions de participation au tournoi

Le tournoi est réservé aux joueurs âgés de 16 ans (révolu) et plus.
Ils devront fournir :

- 1 photocopie de leur pièce d'identité
- 1 certificat médical en cours de validité ou la copie de la licence en cours de validité.
- 1 autorisation parentale pour les joueurs mineurs (obligatoire).
- 1 attestation d'assurance pour les joueurs non licenciés.

La fiche d'inscription des joueurs au tournoi devra être impérativement complétée et remise à la table de marque avant le début du tournoi.

Article 2 : Equipes

Avant toute inscription au tournoi, les équipes participantes devront régler la somme de soixante euros (60 €) auprès du régisseur du Domaine public.
Muni de leur justificatif de règlement, le représentant procèdera à l'inscription de son équipe auprès du service des affaires sportives. **La date limite d'inscription est fixée au 27 juin 2019 à 17 heures.**
Chaque équipe sera composée de 12 joueurs maximum, de 8 joueurs minimum et de 2 dirigeants. 1 dirigeant sera admis aux abords de l'aire de jeux défini au préalable par l'organisation.
L'équipe devra conserver la même composition pendant la durée complète du tournoi et devra se munir d'1 jeu de maillot numéroté. Le gardien de but revêt un maillot et un short de couleur différente de celui des autres joueurs.
Pour la composition des groupes, le tirage au sort des équipes sera fait une fois les 12 premières équipes inscrites.
En cas d'un nombre inférieur d'équipes présentes le jour du tournoi au nombre prévu initialement, la commission d'organisation se réserve le droit de modifier l'organisation du tournoi.
Les équipes une fois inscrites recevront les documents nécessaires au tournoi. Pour vous tenir informé de l'évolution de ce dernier, un site internet et une page facebook seront mis en ligne. Vous pourrez consulter toutes les informations sur le site : www.ville-sainteanne.fr

Article 2 : Déroulement des rencontres

Les équipes doivent être présentes 1 heure avant le début des matchs. L'horaire des matchs indiqué sur le programme est donné à titre indicatif.
La feuille de match doit être signée 15 min maximum avant le coup d'envoi.
Une équipe peut commencer un match avec 4 joueurs minimum.
Les changements de joueurs s'effectueront rapidement pendant les arrêts de jeu et seront illimités.
Sauf cas particulier, seul l'arbitre sera décisionnaire.

Pour les matchs de poule
Chaque rencontre durera 2 x 25 min avec une pause de 10 min.
Il n'y a pas de prolongation pour les matchs de classement.

Pour les phases finales,
Chaque rencontre durera 2 x 25 minutes.
En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, 3 tirs au but seront effectués par les joueurs présents sur le terrain en fin de rencontre. En cas de nouvelle égalité, l'épreuve de tirs au but sera poursuivie par les autres joueurs jusqu'à la première différence pour le même nombre de tirs. L'épreuve des tirs au but se déroule uniquement sur la cage prévue à cet effet, sauf pour la finale.
La finale du tournoi se déroulera sur 60 minutes (2x30) avec une mi-temps de 10 minutes.

Article 3 : Classement
Barème des points:

- Match gagné : 3 points
- Match nul : 1 point
- Match perdu : 0 point

L'équipe vainqueur par forfait gagne le match par 3 buts à 0.
En cas d'égalité à l'issu des poules, il est respectivement pris en considération le goal-average général, puis la meilleure attaque, la meilleure défense.
Les 2 premiers de chaque poule, sont qualifiés pour les quarts de finales.

Article 4 : Arbitrage, Pénalités et sanctions

Arbitrage
L'arbitrage sera assuré par la commission des arbitres. Tous litiges non prévus par le règlement seront tranchés par les organisateurs avec la plus grande impartialité.
Les arbitres centraux disposeront de feuilles de matchs et établiront pour chaque rencontre le résultat du match et ils noteront le fair-play des équipes et de leurs entourages (éducateurs et accompagnants) avec l'aide de la table de marque.

Pénalités et sanctions
Si une équipe se présente à plus de 15 mn du coup d'envoi, elle sera pénalisée de -3 buts et le match sera amputé du retard (c-à-d pour une mi-temps de 25mn, un retard de 15mn, il vous restera 10mn à jouer en 1ère mi-temps).

- Passer la durée d'une mi-temps, elle perd le match par forfait 3-0 à 0 point.
- Si les 2 équipes sont concernées, pas de pénalités après les 15 min mais le match sera amputé du temps et passé la durée d'une mi-temps, les 2 équipes perdent à zéro point et -3 buts (voire incidence dans le goal-average).
- En cas de réserve formulée et avérée, l'équipe perd à 0 point.

Toute agressivité volontaire sera sanctionnée par décision de l'arbitre.
Un joueur exclu d'une rencontre est automatiquement suspendu pour la rencontre suivante. En cas de récidive, le joueur sera exclu définitivement du tournoi.

Le Comité organisateur se réserve le droit d'exclure un joueur ou une équipe qui ne respecterait pas le règlement.

Article 5 - Récompenses

Une coupe est remise à chacune des 3 premières équipes. Une médaille est remise au 2 responsables et à chaque joueur de l'équipe gagnante ainsi qu'aux arbitres.

Article 6 : Restauration

Un pack de rafraichissement (3 bouteilles d'eau) est remis à chaque équipe lors des matchs.

Article 7 : Responsabilités

Tous les joueurs, dirigeants et accompagnateurs devront être assurés. Le club et le comité organisateur décline toute responsabilité sur les accidents, pertes et vols qui pourraient survenir pendant le déroulement de cette manifestation sportive.

Les sponsors de chaque équipe ne pourront procéder à un affichage publicitaire sur le lieu du tournoi de plage sans autorisation préalable du comité organisateur.

Article 8 : Autres dispositions applicables

Le règlement du tournoi appliquera le règlement du football à 11 établi par la Fédération Française de Football.

Tous les cas non prévus par ce règlement seront jugés par le comité d'organisation qui se réserve le droit de modifier ce règlement en cas de besoin.

Nom et prénom (suivis de la mention « lu et approuvé »)

Signature